

# Compte rendu du Conseil d'Administration Association des Familles de Ceyrat 30/11/24

Pierre WALECKX accueille les participants, à l'ECC salle 6 et ouvre la séance à 10H

#### PRESENTS (ordre alphabétique):

Essaadia ANDRÉ, Christiane BAROUKH, Véronique BOUSSION, Thierry DUCROS, Dominique DUPUIS, Nathalie FERARD, Françoise GRANDJEAN, Jacques JOUSSET, Martine MANCEAU, Marie-Thérèse NICOLAS Thomas PAMBET, Alain ROUSSEAU, Isabelle WALECKX, Pierre WALECKX.

#### **ABSENTS ET EXCUSES**

Philippe BOURGEON, Paulette DARJ, Marie GONNET, André MALET, Françoise REVEILLES, Brigitte ROUSSEAU, Danielle SAUVADET, Claude VAISSIER.

#### **ABSENTS**

Isabelle DONDON, Eveline LACQUIT, Chantal HUBNER,

\_\_\_\_\_\_

# <u>ACTIVITÉS : BILAN de RENTRÉE</u>

Tour de table des responsables d'activités

- Théâtre : 2 groupes cette année au maximum chacun 14 en primaire 15 au collège. Problème de la salle pour le spectacle : la plupart des parents travail...Difficultés pour obtenir la salle 3 le Week-end
- Histoire de l'art 1 : tout va bien
- Histoire de l'art 2 ouverture avec 13 personnes.
- Bourse aux vêtements d'automne : succès mais vieillissement des bénévoles à noter ; Isabelle WALECKX ne souhaite plus être responsable ; elle souligne qu'elle restera présente malgré tout.
   Danielle SAUVADET et Nathalie FERARD sont les nouvelles responsables à partir de la bourse de Printemps.
- Petits travaux d'aiguilles : tout va bien l'heure de plus est appréciée. Il est à noter après 16h que les salles ne sont pas occupées le vendredi après-midi. Cela pose de nouveau l'optimisation de l'occupation des salles de l'ECC.
- Jeu : horaire pas pratique de 13h à 15h ; la salle semble vide après 15h. Une demande a été faite pour prolonger la séance jusqu'à 16 H. On attend la réponse depuis fin octobre...
- Randonnée du jeudi : bcp d'inscrits (et de présents effectifs) sortie de 4 jours dans le Périgord au mois de juin.
- Randonnée du Vendredi : RAS, sortie de 4 jours en Ardèche au mois de juin.
- Lecture Ceyrat tout se passe très bien mais à Boisséjour petits pbs de coordination mais dans l'ensemble tout est positif (une aide aux devoirs est mise en parallèle à l'aide à la lecture sur l'école de Boisséjour).
- Anglais du soir très bonne ambiance
- Randonnée du dimanche 1 fois par mois et des habitués

- Atelier photo : 10 personnes mais sur le terrain c'est plus difficile de s'occuper de tous Thomas pense participer l'année prochaine à une exposition.
- Anglais scolaire très en baisse et problème de la salle qui se situe plaine des sports difficile d'accès.
- Conférences : très positif 4 de prévues mais problème de non gratuité des salles de l'espace GRIFFE elles se feront à la salle Polyvalente du Collège.
- Les marches du vendredi avec F. Grandjean en augmentation de participants
- Œnologie groupe complet mais accueil de 2 volontaires pour ouvrir un 2è groupe à la prochaine rentrée. Sortie en Beaujolais en novembre et prochaine sortie la 3è semaine de juin dans le Gers.

#### **INFORMATION FAMILLE DE FRANCE**

Pierre WALECKX informe que Familles de France nous demande à partir de cette année une cotisation de 50 cts par famille. Cela représente environ 90€. La question de la pertinence du maintien de l'adhésion à Familles de France est soulevée sachant que la balance subvention/cotisation (pour l'Udaf et Familles de France) reste largement positive (environ 900€).

Pierre WALECKX a demandé à Martine MANCEAU membre de notre conseil et Présidente du Conseil départemental de Familles de France de faire une petite présentation de la situation, qui a évolué récemment et d'évoquer des pistes pour relance la coopération entre l'AFC et Familles de France. Vous trouverez l'intégralité de l'intervention de Martine en Annexe 1.

Dominique DUPUIS confirme son accord pour représenter l'AFC aux réunions et autres manifestations de la Fédération des Familles de France. Il représentera également l'AFC à la Conférence des Mouvements de l'UDAF évoqué par Martine MANCEAU dans son intervention. Il nous annonce sa nomination comme administrateur au Conseil de l'UDAF du Puy de Dôme.

#### Réunion avec la municipalité :

En l'absence de Pierre Waleckx et de Thiery Ducros l'AFC a été représentée par Danielle et Jacques. Cette réunion qui était annuelle et avait lieu en fin d'année scolaire, n'avait plus été organisée depuis l'épidémie de Covid.

La Municipalité s'est félicitée du taux d'occupation des salles 1 et 2 de la Griffe durant le Week-End en oubliant de parler de l'occupation en semaine qui ne doit pas dépasser les 10%.

Jacques Jousset souligne qu'il a été surpris de la faible combativité des autres associations présentes. Madame le Maire, probablement en réponse à notre petite « campagne de presse » a annoncé comme une avancée majeure l'attribution d'une deuxième gratuité pour la salle 2. Pierre WALECKX rappelle que depuis la création de l'ECC, les salles étaient attribuées gratuitement pour les usages à destinée publique. Présenter l'attribution d'une deuxième gratuité comme une concession extraordinaire est donc une « pseudo » concession.

La question est de savoir si l'Afc doit profiter de ces deux gratuités généreusement attribuées. Pierre Waleckx n'est pas partisan de cette option car les demandes de salles pour cette année courante ont bien été faites à la Mairie en précisant que les salles pour nos quatre conférences publiques devaient être gratuites sinon elles seraient faites ailleurs.

Il est décidé de rester sur cette position et de la revoir pour les conférences de l'année prochaine lors d'une séance ultérieure du CA.

#### DONS:

5000€ au titre de l'année scolaire dernière plus 2500€ pour cette année ce qui correspond à peu près au résultat des 2 bourses aux vêtements et destiné à APEC APECH CMI de Romagnat. Accord à l'unanimité.

#### **Voyage de printemps**

Organisé le 20 mai à Borg Les Orgues par Nathalie FERARD cf annexe 2. L'information sera diffusée à partir de Janvier

#### **SUCCESSION de Pierre WALECKX**:

Pierre Waleckx confirme qu'il ne se représentera pas au poste de président à la rentrée prochaine. Il indique qu'il restera présent auprès du nouveau (de la nouvelle) président(e) afin de l'aider et pour lui transmettre les « ficelles » afin que la transition se fasse le mieux possible.

Il est décidé que l'information sera transmise aux adhérents d'une part par les responsables d'activité, chacun au sein de leur groupe et d'autre part par un mail adressé aux adhérents par Pierre WALECKX dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Isabelle WALECKX
Secrétaire Adjointe

Pierre WALECKX

Président de l'AFC

#### **ANNEXE 1**

#### INTERVENTION DE MARTINE MANCEAU Présidente du Conseil départemental de Familles de France

Adhésion à l'Udaf : Chaque année il vous est versé , une somme qui provient du fonds spécial que la CNAF reçoit de Bercy pour les associations familiales et redistribué aux Udaf via la CNAF au prorata de leurs familles adhérentes, à charge pour chaque Udaf de les redistribuer.

Cette année environ 1500€ pour Ceyrat.

Adhérer au mouvement Familles de France, c'est pouvoir bénéficier d'une petite partie de la somme reçue de la CNAF, pour des subventions sur des projets, des formations, des colloques, des aides financières suite à des difficultés de fonctionnement etc...

C'est pourquoi, le président national de Familles de France, lors de sa venue en 2023 a bien insisté sur la nécessité de la cotisation pour les associations.

Le conseil d'administration de la Fédération départementale a alors voté pour 2024 la cotisation de 0,50€/ adhérent sachant qu'un adhérent = une famille.

Notre Fédération a connu quelques années de sommeil sans pour autant que les associations ne reçoivent pas d'aide à leur demande. Ceyrat a bénéficié d'ailleurs d'aides financières pour la formation, d'exonération de cotisation au mouvement familial, comme les autres associations adhérentes à notre mouvement, en guise d'aide financière via la Fédération.

Mais la situation est difficile et pas que pour nous. Face aux difficultés familiales rencontrées par l'ancienne présidente qui l'ont amené à démissionner j'ai repris la présidence avec pour engagement d'amener nos associations à ne plus n'être que des associations de services même s'ils sont à caractère familial mais de s'engager sur des réflexions, des débats sur des nombreux problèmes de société.

Dans cet objectif et au nom de Familles de France, j'ai sollicité le président de l'Udaf pour qu'il remette à l'ordre du jour la Conférence des mouvements familiaux, inscrits d'ailleurs dans nos statuts, qui avait disparu depuis 2012. Ce qu'il a accepté et qui débutera dès Janvier 2025.

Je lui ai fait part de notre souhait, pour notre mouvement, de travailler sur la thématique suivante : « La vie a-t-elle encore un prix aujourd'hui : de l'incivilité à l'insécurité ». Ce qui a été accepté et sera présenté à nos associations avec un plan de réflexions et d'actions.

Ce travail aboutira en fin d'année 2025 à une synthèse adressée à l'Unaf, à nos politiques.

De même, étant référente de l'Udaf auprès des représentants des usagers dans les CCAS, il s'agira d'établir un lien tous ensemble afin qu'il porte la voix de l'Udaf dans ces missions et d'obtenir une cohérence dans leurs interventions qui influent sur les décisions prises par le CCAS dans l'intérêt et la défense des familles.

Les associations seront associées à ces réflexions via leur conseil d'administration.

Voilà les deux axes de travail pour la Fédération en espérant qu'ils susciteront l'envie de s'y associer.

# ANNEXE 2 PROJET DE VOYAGE DE PRINTEMPS par N. FERARD

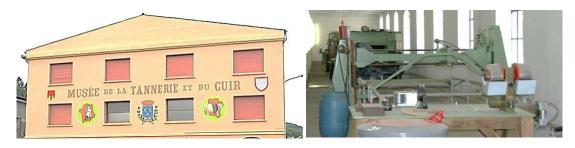
# Mardi 20 mai 2025 à Bort les Orgues – Programme



**8h00** Rendez-vous parking de l'Artenium à Ceyrat. 8h15 Départ en Covoiturage

9h45 Arrivée à Bort les Orgues

#### 10h Musée de la Tannerie et du cuir, visite guidée



## 12h00 Repas au Restaurant Central Hotel à Bort Les Orgues





## 14h00 Barrage de Bort les Orgues





Visites en sous groupes : visite de l'Usine du Barrage hydraulique et visite de l'Espace EDF Odysselec

17h15 Départ de Bort les Orgues

18h45 Retour Ceyrat

Participation individuelle : 30€ (L'Association des Familles prend en charge une partie du coût de la journée)

Covoiturage : participation aux frais 6€ pour l'aller retour, base 4 personnes par voiture (source Via Michelin)

Pour toute question, contacter Nathalie Ferard, bureau AFC: 06 26 80 75 91